



SECTEUR DES SERVICES SOCIAUX

Deuxième avis

DATES À RETENIR

CONFÉRENCE DU SECTEUR DES SERVICES SOCIAUX, 2017

DU JEUDI 23 MARS 2017, 16 H 00

AU DIMANCHE 26 MARS 2017, MIDI

LA RÉUNION ET LA CONFÉRENCE SUSMENTIONNÉES AURONT LIEU À

HÔTEL CROWNE PLAZA NIAGARA FALLS

5685, Avenue Falls

Niagara Falls (Ontario) L2E 6W7

Les sections locales sont priées d'effectuer TOUTES LEURS RÉSERVATIONS D'HÔTEL par l'entremise de W.E. Voyages.

1-888-676-7747 (sans frais)

Demandez à parler avec Christina ou Nora.

[Au moment de réserver votre(vos) chambre(s), n'oubliez pas de mentionner que vous assisterez à la Conférence du CCTTSS].

Besoins particuliers

Veillez informer l'hôtel/Voyages W.E. de tout besoin particulier au moment d'effectuer votre réservation.

DROITS D'INSCRIPTION (par délégué)

Affiliés

215 \$ jusqu'au 10 mars 2017

265 \$ à compter du 11 mars 2017

Non-affiliés

375 \$ jusqu'au 10 mars 2017

425 \$ à compter du 11 mars 2017

Remarque : il n'y a pas de limite quant au nombre de délégués qu'une section locale peut envoyer. Le nombre de délégués votants sera conforme aux règlements du CCTTSS.

Nous ferons parvenir une trousse d'inscription complète aux sections locales, en début d'année.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec

Uliana Carnevale au 905-739-3999, poste 235 ou ucarnevale@cupe.ca

ONTARIO REGIONAL OFFICE

80 Commerce Valley Drive East, Markham, ON L3T 0B2 Tel.: (905) 739-3999 Fax: (905) 739-4001 / cupe.ca / scfp.ca

À : tous les présidents, secrétaires-archivistes, présidents d'unités des services sociaux et représentants syndicaux nationaux assignés

De : Beverley Patchell, coordonnatrice intérimaire des services sociaux de l'Ontario, Carrie Lynn Poole-Cotnam, présidente du Comité de coordination des travailleurs et travailleuses des services sociaux (CCTSS)

Objet : Conférence de 2017 des travailleurs et travailleuses des services sociaux – Deuxième convocation

Date : le 16 janvier 2017

La Conférence de 2017 des travailleurs et travailleuses des services sociaux qui se tiendra à Niagara Falls, en Ontario, débutera à 17 h 00 le jeudi 23 mars et se terminera le dimanche 26 mars, à midi. Les inscriptions commenceront dans le hall à 15 h 00 et se poursuivront jusqu'à 17 h 00.

La conférence de cette année dont le thème est « Éduquer, sensibiliser, organiser résister » promet d'être instructive, intéressante et puissante. Fort du succès de l'année dernière, le temps alloué aux sessions sous-sectorielles restera d'un jour et demi (soit l'après-midi du vendredi 24 mars et toute la journée, le samedi 25 mars).

Journée d'action de l'égalité salariale : « PORTONS DU ROUGE »

Nous demandons aux membres de porter du rouge le vendredi en l'honneur de la Journée d'action de l'égalité salariale.

Inscription

Vous trouverez ci-jointe la deuxième convocation à la Conférence de 2017 des travailleurs et travailleuses des services sociaux qui comprend les renseignements sur l'hébergement et le déplacement ainsi que le formulaire d'inscription à la conférence.

Si vous avez besoin de l'aide financière accordée aux petites sections locales, de services de garde d'enfants sur place, d'interprétation simultanée en langue française ou en langage gestuel américain, ou toute autre exigence d'accessibilité, n'hésitez pas à consulter notre site web au www.cupe.on.ca ou à communiquer avec notre bureau au 905-739-9739.

**VEUILLEZ REMPLIR CES FORMULAIRES ET NOUS LES RETOURNER D'ICI LE
22 FÉVRIER 2017 AU PLUS TARD**

Pour obtenir cet avis en anglais, veuillez consulter notre site web.

Échéanciers

- Pour vous prévaloir du tarif préférentiel accordé au SFCP, vous devez effectuer votre réservation d'hôtel d'ici le **28 février 2017**.
- Les sections locales peuvent bénéficier d'une aide pour assister à la conférence en fonction de leur taille (moins de 100 membres) ou du lieu (au Nord ou à plus de 500 kilomètres de la conférence). Il en va de même de celles nouvellement syndicalisées qui négocient leur première convention collective ou celles qui ont été en grève ou en lock-out l'année dernière, avant la conférence. Nous devons recevoir ces demandes d'ici le **22 février 2017**.

Nous sommes à la recherche de clips vidéo et de photos !

Avez-vous pris des photos ou des vidéos lors de négociations, de campagnes, d'assemblées générales, d'événements communautaires, de moyens de pression, etc.? Si oui, nous aimerions en obtenir une copie ! Veuillez faire parvenir les photos et/ou les clips vidéo à Uliana Carnevale à ucarnevale@cupe.ca

Cotisation des services sociaux

Les Statuts du Comité de coordination des travailleurs et travailleuses des services sociaux (CCTSS) prévoient la collecte d'une cotisation de deux dollars par membre, par année. Ainsi, le Comité peut mettre en œuvre des plans de travail ambitieux dans le secteur des services sociaux pour relever les défis auxquels nos membres sont confrontés.

Les Statuts du Comité de coordination du secteur des services de développement (CCSSD, anciennement le CNIC) prévoient la collecte d'une cotisation de deux dollars par membre, par année. La négociation coordonnée a permis à ce secteur de réaliser des gains importants.

Si votre section locale ne l'a pas déjà fait, veuillez envisager verser vos cotisations aux services sociaux et aux services de développement, applicables pour 2017. Même si les cotisations sont volontaires, les efforts coordonnés du secteur des services sociaux reposent sur les ressources qui leur sont nécessaires. Veuillez envisager verser votre cotisation volontaire de sorte que ces efforts coordonnés puissent se poursuivre.

Veuillez trouver ci-joints des formulaires de cotisation du CCTSS et du CCSSD.

Élections

Conformément aux Statuts du CCTSS, 2017 n'est pas une année électorale pour le Comité. Toutefois, en raison de postes devenus vacants dans le sous-secteur des services de développement, nous procéderons à des élections aux postes de représentant et de substitut. Pour obtenir une version intégrale des Statuts du CCTSS, veuillez communiquer avec Uliana Carnevale à ucarnevale@cupe.ca

Le vote

Les sections locales peuvent envoyer un nombre illimité de délégués à la Conférence. Toutefois, aux fins du vote sur les questions relatives aux affaires du CCTSS, les Statuts limitent la distribution des bulletins de vote comme suit :

Sections locales affiliées au SFCP-Ontario

1 à 100 membres	2 délégués
101 à 250 membres	3 délégués
251 à 400 membres	4 délégués
Chaque tranche supplémentaire de 150 membres	1 délégué additionnel
Conseils de district	1 délégué

Le nombre de délégués votants auxquelles les sections locales qui représentent à la fois des employés des services sociaux et autres ont droit est basé uniquement sur le nombre de travailleurs du secteur des services sociaux représentés par la section locale.

*****Ceci est déterminé par le rapport sur la capitation du SFCP-Ontario. Le formulaire de capitation du SFCP-Ontario comprend une ventilation par membre par secteur (municipal, santé, université, services sociaux, conseils scolaires). C'est là que vous devez déclarer votre nombre de membres issus des services sociaux. Si vous ne l'avez pas fait correctement, veuillez communiquer avec le SFCP-Ontario pour actualiser votre déclaration de capitation portant sur la ventilation par membre, avant le 28 février 2017.**

Les sections locales composites et municipales doivent indiquer le nombre de travailleurs sociaux qu'elles représentent sur le formulaire d'inscription.

Nous sommes impatients de vous voir à la Conférence. Pour toute clarification et/ou information, veuillez communiquer avec Uliana Carnavale à ucarnevale@cupe.ca ou au (905) 739-3999, poste 235.

En toute solidarité,



Beverley Patchell
Coordonnatrice des services sociaux (intérimaire) – Ontario



Carrie Lynn Poole-Cotnam
Présidente du CCTSS

Pièces jointes

cc : Mark Hancock, Charles Fleury, Joe Matasic, Jim Flynn, Kathy Johnson, Jo-Ann Breton, Garth Smith, Division du SFCP-Ontario, Anne Healy, Michael Farrell, Christina Gilligan, Barbara Wilker-Frey, Mary Unan

BP/uc
cope491

SSWCC

Social Service Workers
Coordinating Committee



CUPE SCFP
Ontario

CCTSS

Comité de coordination
des travailleurs des
services sociaux

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le jeudi 23 mars

Les conférenciers seront annoncés

15 h 00 – 17 h 00

16 h 30 – 17 h 00

17 h 00 – 19 h 00

19 h 00

Inscription

Orientation à l'intention des nouveaux membres en
salle plénière

Plénière d'ouverture

- Mots de bienvenue
- Cérémonie d'accueil autochtone du SCFP-Ontario
- Rapport de la présidente – la consœur Carrie Lynn Poole-Cotnam
- Le président du SCFP-Ontario – le confrère Fred Hahn

Rassemblement : « Gardons les services d'électricité
dans le domaine public », aux chutes

Le vendredi 24 mars

d'action de l'égalité salariale

« Portez du rouge » pour la Journée

8 h 00 – 9 h 00

8 h 30 – 9 h 00

9 h 00 – 10 h 15

10 h 45 – 11 h 00

11 h 00 – 12 h 00

12 h 00 – 12 h 15

12 h 15 – 14 h 00

14 h 00 – 17 h 00

17 h 00 – 18 h 00

18 h 00 – 19 h 30

19 h 30 – 21 h 30

Inscription

Orientation à l'intention des nouveaux membres

Forum de l'égalité

Pause

Groupe d'experts sur la grève

Journée d'action de l'égalité salariale en salle plénière

Lunch

Réunions sous-sectorielles :

agences communautaires, services sociaux
municipaux, services de développement, sociétés
d'aide à l'enfance et services de garde d'enfants

Caucus de l'égalité en salle plénière

Pause-souper

Soirée cinéma « *Pride* »

Le samedi 25 mars

9 h 00 – 10 h 00

Réunions sous-sectorielles :
agences communautaires, services sociaux
municipaux, services de développement, sociétés
d'aide à l'enfance et services de garde d'enfants
Pause-lunch

12 h 00 – 14 h 00

14 h 00 – 17 h 00

Réunions sous-sectorielles :
agences communautaires, services sociaux
municipaux, services de développement, sociétés
d'aide à l'enfance et services de garde d'enfants
Pause-souper

17 h 00 – 20 h 00

20 h 00 – 22 h 00

22 h 00 – Minuit

Enchères silencieuses/réception d'accueil
Danse

Le dimanche 26 mars

9 h 30 – 12 h 00

Plénière de clôture

- La secrétaire-trésorière du SCFP-Ontario - la consœur Candace Rennick
- Discours de clôture – la consœur Carrie Lynn Poole-Cotnam

SSWCC

Social Service Workers
Coordinating Committee



CCTSS

Comité de coordination
des travailleurs des
services sociaux

Le 16 janvier 2017

Appels aux dons des sections locales du SCFP pour les enchères silencieuses

Lors de la prochaine Conférence des travailleurs des services sociaux du SCFP-Ontario qui se tiendra du 23 au 27 mars 2017, à Niagara Falls, nous rétablirons les enchères silencieuses comme activité de collecte de fonds avant notre soirée sociale.

Nous invitons donc les sections locales à faire don d'articles. Lors de précédentes ventes aux enchères, nous offrons des objets tels que des paniers de nourriture fine, des ensembles à vin, de petites créations de stylistes, des produits tissés uniques, des bijoux artisanaux, des articles technologiques tels que des lecteurs électroniques, des iPods et des Apple TV, ainsi que des cartes-cadeaux.

Les bénéfices réalisés lors de l'enchère silencieuse seront versés à la *Equal Pay Coalition of Ontario* pour soutenir les initiatives portant sur la Journée d'action de l'égalité salariale afin de combler l'écart salarial entre les sexes. Toutefois, si une de nos sections locales des travailleurs des services sociaux est en grève ou en lock-out, les profits seront remis à la section locale en question.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec moi (coordonnées ci-dessous).

Carrie Lynn Poole-Cotnam
Présidente du Secteur des travailleurs des services
sociaux du SCFP-Ontario, sswcc@cupe.on.ca
613-864-1061

REMARQUE : utilisez le verso de la page si nécessaire.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONFÉRENCE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES SERVICES SOCIAUX DU SCFP 2017

Deuxième avis

Droits d'inscription :

Jusqu'au 10 mars 2017

Affiliés : 215 \$ (par délégué)

Non-affiliés : 375 \$ (par délégué)

À compter du 11 mars 2017

Affiliés : 265 \$ (par délégué)

Non-affiliés : 425 \$ (par délégué)

(VEUILLEZ ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

NOM DU DÉLÉGUÉ	SECTION LOCALE ET No. D'UNITÉ	SOUS-SECTEUR DU DÉLÉGUÉ : Services de garde à l'enfant/agences communautaires; agences à but non lucratif/SAE/SD/services municipaux	ADRESSE COURRIEL (si disponible)	No. de TÉLÉPHONE

SIGNÉ : _____ No. de la SECTION LOCALE DU SCFP _____ NOMBRE DE MEMBRES DANS LA SECTION LOCALE : _____

S'IL S'AGIT D'UNE SECTION LOCALE COMPOSITE/MUNICIPALE, VEUILLEZ INDIQUER LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS SOCIAUX : _____

EMPLOYEUR : _____ NOM DE LA PERSONNE-RESSOURCE DE LA SECTION LOCALE : _____

Nous prions les sections locales d'effectuer TOUTES LES RÉSERVATIONS DE CHAMBRED'HÔTEL auprès de W.E. Voyages
1-888-676-7747 (sans frais)

Demandez à parler à Christina ou à Nora (la date butoir est le 28 février 2017)

[N'oubliez pas de mentionner que vous assisterez à la Conférence du CCTSS-services sociaux au moment d'effectuer votre réservation]

VEUILLEZ COMPLÉTER ET RETOURNER CE FORMULAIRE D'INSCRIPTION, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE

CHÈQUE LIBELLÉ AU NOM DU SCFP-ONTARIO – CONFÉRENCE DU CCTSS 2017

(Conservez une copie du formulaire d'inscription pour vos dossiers)

Veillez retourner à l'adresse suivante :

SCFP-Ontario – Conférence du CCTSS (2017)

À l'attention d'Uliana Carnevale

80, promenade Commerce Valley Est – Markham (Ontario) L3T 0B2

PRÉLÈVEMENT VOLONTAIRE DE 2017 POUR LES SERVICES SOCIAUX JOINT? OUI ____ NON ____ PAYÉ ____

PRÉLÈVEMENT VOLONTAIRE DE 2017 POUR LES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT JOINT? OUI ____ NON ____ PAYÉ ____

TOURNEZ LA PAGE →

2017

FORMULAIRE DE COTISATION

SERVICES AUX PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Prière de retourner ce formulaire avec votre chèque

Section locale #: _____

Nom de l'employeur: _____

Nombre de travailleurs des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle : temps plein - Temps partiel -	
NOMBRE DE MEMBRES X 2.00 \$ = MONTANT DE LA COTISATION VOLONTAIRE POUR LES SERVICES AUX PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	\$

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de SCFP Ontario : – Cotisation volontaire – Déficience intellectuelle

**Adressez à : Uliana Carnevale, Bureau régional du SCFP
80 Commerce Valley Drive East
Markham, Ontario L3T 0B2**

S'il vous plaît noter: Ces versements sont volontaires, mais les efforts coordonnés dans le secteur des services sociaux dépendent de la disponibilité des ressources nécessaires. Nous vous demandons donc de penser à verser ces prélèvements afin que notre travail coordonné puisse se poursuivre.

2017

SECTEUR DES SERVICES SOCIAUX (CCTSS)
FORMULAIRE DE COTISATION

Prière de retourner ce formulaire avec votre chèque

Section locale SCFP : _____

Nom de l'employeur : _____

Nombre de travailleurs des Sociétés d'aide à l'enfance : Temps plein - Temps partiel -	
Nombre des travailleurs des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle : Temps plein - Temps partiel -	
Nombre de travailleurs des Services sociaux municipaux OU travailleurs de la section locale 1750 : Temps plein - Temps partiel -	
Nombre de travailleurs des agences communautaires : Temps plein - Temps partiel -	
Nombre de travailleurs des Services de garde : Temps plein - Temps partiel -	
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES DES SERVICES SOCIAUX :	

**NOMBRE TOTAL DE MEMBRES X 2.00 \$ =
COTISATION VOLONTAIRE DES SERVICES SOCIAUX
INCLUDE**

\$

Faites votre chèque à l'ordre de : SCFP Ontario – Cotisation Services sociaux

**Adressez à : *Uliana Carnevale, Bureau régional du SCFP
80 Commerce Valley Drive East
Markham, Ontario L3T 0B2***

S'il vous plaît noter: Ces versements sont volontaires, mais les efforts coordonnés dans le secteur des services sociaux dépendent de la disponibilité des ressources nécessaires. Nous vous demandons donc de penser à verser ces prélèvements afin que notre travail coordonné puisse se poursuivre.



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS AUX SERVICES

(Faire des copies de ce formulaire et le distribuer à chacun des délégués)

N° de section locale _____

(En lettres moulées)

Nom du délégué : _____

Adresse : _____

Code postal

Téléphone : (maison) _____

(bureau) _____

Email : _____

Cocher le ou les services attendus : (Tous les services seront fournis par SCFP-Ontario) :

Guide/aide personnelle

Je fournirai mes propres

Un est exigé

Interprétation en langage des signes

Accès pour fauteuil roulant

Aide à l'inscription

Aide en cas d'évacuation

Communication Alternative

Traduction française

Sous-titrage en temps réel

Média de remplacement

Gros caractères (Corps _____)

J'ai besoin de matériaux à l'avance

(afin d'adapter à une incapacité)

Format électronique

Allergies importantes (Spécifiez)

Aurez-vous besoin d'autres aménagements ? (Spécifiez)

Aurez-vous besoin d'autres mesures d'accommodement à l'hôtel (comme un téléimprimeur, une alarme visuelle, etc.)? (Spécifiez)

Si vous désirez obtenir d'autres services, inscrivez-le ici (Spécifiez)

Compléter et retourner ce formulaire avant le **24 FÉVRIER** à :
Demande d'accès du SCFP-Ontario
80, rue Commerce Valley E., bureau 1
Markham, Ontario L3T 0B2
905-739-9739 ou Télécopieur : 905-739-9740



Subvention pur garde de la famille ou d'une personne à charge

Nom de la personne requérante:

Section local:

Le SCFP ne rembourse que les dépenses excédant le coût habituel. (P. ex. s'il vous en coûte régulièrement 30,00 \$ par jour et que vous devez payer 40,00 \$ par jour assister à un événement du SCFP, vous devriez donc réclamer l'excédent de 10,00 \$). Vous pouvez réclamer jusqu' à 50,00 \$ par jour – les reçus louvent être joints à la réclamation. Veuillez indiquer les dates auxquelles les dépenses ont été encourues, ainsi que l'excédent quotidien.

Événement ou congrès:

DATE	COÛT (par jour)
TOTAL	\$

Veillez libeller le chèque au nom de la personne requérante

Section locale

Adresse postal :

Signature de la personne requérante

(2) _____
*signature de deux dirigeants(es) de la section locale,
une de ces deux personnes n'étant pas la personne requérante*

Ce formulaire doit être rempli et acheminé au plus tard 30 jours
après les dates de dépenses, à :

SCFP Ontario
80, promenade Commerce Est, bureau 1
Markham (ONTARIO) L3T 0B2
Tél.: 905-739-9739 Téléc: 905-739-9740

DIRECTIVES POUR OBTENIR UNE AIDE PERMETTANT AUX SECTIONS LOCALES D'ASSISTER AUX CONFÉRENCES SECTORIELLES

CRITÈRES

Afin d'être considérée pour recevoir une aide, la section locale doit entrer dans une des quatre catégories suivantes :

1. Être une petite section locale du secteur qui compte moins de 100 membres.
 2. Être une section locale du Nord située au nord de la rivière des Français ou à plus de 500 kilomètres du lieu de l'événement.
 3. Être une section locale nouvellement formée qui négocie présentement sa première convention collective.
 4. Être une section locale qui a été en grève ou en lock-out au cours de l'année précédente menant à la conférence.
- Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide, elle doit répondre aux exigences suivantes :
1. À l'exception des sections locales qui négocient une première convention collective, la section locale doit être à jour quant à ses paiements de la capitation au SCFP-Ontario.
 2. Aux fins de cette exigence, à jour signifie ne pas être plus de trois mois en arrérages au moment où la subvention pour la conférence est octroyée.
 3. La section locale doit démontrer une incapacité de payer.

DÉMONSTRER L'INCAPACITÉ DE PAYER

L'incapacité de payer d'une section locale sera déterminée selon les liquidités dépassant 10 fois le montant pour l'envoi d'une personne déléguée à la conférence en question. Par exemple, s'il est déterminé que le coût pour l'envoi d'une personne déléguée est de 1 000,00 \$, la section locale doit avoir moins de 10 000,00 \$ à sa disposition en argent. Le processus qui suit sera appliqué :

1. Une fois le formulaire de demande reçu, la secrétaire-trésorière déterminera le coût pour la participation de la section locale basé sur la réalité de la journée de ses personnes déléguées (emplacement, salaires, hébergement et frais d'inscription).
2. La section locale devra démontrer une incapacité de payer en soumettant à la secrétaire-trésorière un rapport des syndicats de la section locale récent et approuvé. La section locale devra également envoyer une copie de son relevé bancaire qui identifiera les liquidités.
3. Le mobilier de bureau, les équipements et la propriété ne seront pas considérés aux fins de détermination des biens.
4. Des circonstances particulières, comme un arbitrage ou une campagne pour éviter la grève en cours, seront considérées dans la détermination de l'incapacité de payer de la section locale.

DEMANDE

Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide pour assister à un événement, un formulaire de demande doit être rempli et envoyé à la secrétaire-trésorière avant la date limite précisée sur le formulaire de demande d'aide. Un tel formulaire ainsi que les directives seront envoyés par la poste avec l'avis de convocation à la conférence.

AIDE FINANCIÈRE

L'aide aux sections locales doit être incluse dans le budget de la conférence en utilisant les revenus de la conférence. L'aide doit être limitée à ce qui suit :

1. L'aide sera normalement limitée à une personne membre par section locale. L'aide ne sera pas disponible si la section locale envoie autrement une personne déléguée.
2. Il n'y aura pas de frais d'inscription pour assister à l'événement et une telle personne déléguée aura tous les droits et privilèges conformément aux règlements du secteur.
3. Le voyage aller-retour sera payé en cas de voyage en avion ou en train et on remboursera le kilométrage en cas de voyage en automobile. La décision sera fondée sur le moyen de transport le plus économique et le plus raisonnable.
4. Lorsque possible et lorsqu'une conférence a des chambres gratuites inutilisées, l'hébergement peut également être fourni.

SECTIONS LOCALES NOUVELLEMENT FORMÉES

Du soutien additionnel peut être offert en reconnaissance des sections locales nouvellement formées qui n'ont pas de convention collective et au sein desquelles aucune cotisation syndicale n'est perçue. Un tel soutien doit être considéré au moment de la planification du budget de la conférence.

Demande de soutien d'une section locale

N° de la section locale : _____

Nom de la personne déléguée qui assistera à l'événement : _____

Personne-ressource pour la section locale : _____

Adresse de courrier électronique : _____

Numéro de téléphone pour rejoindre la personne le jour : _____

Nombre de membres au sein de la section locale : _____

Est-ce que la section locale négocie présentement une première convention collective?

OUI NON

Est-ce que la section locale a été en grève ou en lock-out au cours de la dernière année?

OUI NON

Moyen de transport : Avion Train Voiture

Veillez joindre les documents suivants (***ne s'applique pas aux sections locales nouvellement formées qui négocient une première convention collective***) :

1. Récent rapport des syndics approuvé
2. Copie du relevé bancaire à jour

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR LE TOUT AVANT LE 24 FÉVRIER À :

Candace Rennick, secrétaire-trésorière

SCFP-Ontario

80, rue Commerce Valley E., bureau 1

Markham (ONTARIO) L3T 0B2

Toute personne déléguée qui a l'intention d'amener son ou ses enfants à une conférence doit remplir **un formulaire par enfant à inscrire**. (On peut photocopier des exemplaires additionnels).

ÉVÉNEMENT	DATES

Nom de l'enfant	Âge	Problèmes médicaux, allergies ou soins spéciaux

CONSENTEMENT

Par la présente, je _____ (parent/tuteur) permets à mon enfant inscrit ci-dessus de participer aux diverses activités récréatives et de loisirs offertes par le personnel formé du service de garde sur place, et ce pour la durée de l'événement mentionné ci-dessus.

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Par la présente, je _____ (parent/tuteur) dégage le SCFP-Ontario de toute réclamation en dommages-intérêts relativement à la sécurité ou à la santé de mon enfant inscrit ci-dessus, quelle qu'en soit la cause, pendant sa participation à l'une ou l'autre des activités du service de garde sur place, et ce pour la durée de l'événement mentionné ci-dessus.

Signature du parent ou du tuteur : _____ Date : _____

Nom du parent ou du tuteur : _____

Adresse : _____

_____ Code postal _____

Téléphone (maison) _____ (bureau) _____ N° de la section locale _____

Courriel : _____

Signature d'un témoin : _____ Date : _____

Nom du témoin : _____

Veuillez noter que le service de garde sur place sera offert UNIQUEMENT si nous recevons des demandes pour un minimum de quatre enfants.

Veuillez remplir le formulaire ci-dessus et le retourner
AU PLUS TARD LE 24 FÉVRIER 2017 à :
Inscription aux services de garde sur place – Conférence du SCFP-Ontario
 SCFP-Ontario
 80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1
 Markham (Ontario) L3T 0B2
 Téléphone : 905-739-9739 Télécopieur : 905-739-9740